

***Séance extraordinaire du
Conseil scolaire fransaskois***
Le mercredi 11 décembre 2019 (8h00)
Par audioconférence

Procès-verbal

Présences :

Les membres suivants du Conseil scolaire sont présents :

Présidence : Alpha Barry, Région n° 3 de Regina
Joseph Poirier, Région n° 1 de Bellegarde
Maria Lepage, Région n° 2 de La Vieille
Gisèle Rivard, Région n° 4 de l'école Providence
Hélène Grimard, Région n° 5 de Saskatoon
Jérôme Perrault, Région n° 6 de Zenon Park
Geneviève Binette, Région n° 7 de Prince Albert
Martin Prince, Région n° 8 des Battlefords
Anita Francon, Région n° 9 de l'école de St-Isidore
Guy Roberge, Région n° 10 de Ponteix

Les membres suivants du personnel du CÉF sont présents au bureau de Regina :

Ronald Ajavon, Directeur général
Lucie Pineau, Chef des services financiers
Catherine Colombet, Adjointe administrative

I. Ouverture

1.1 Bienvenue

La présidence, Alpha Barry, confirme que tous les membres du CSF ont consenti par écrit à la tenue de cette séance extraordinaire.

Il constate que le quorum est atteint et appelle à l'ordre la séance extraordinaire du CSF du mercredi 11 décembre 2019, par audioconférence, à 8 h 08.

1.2 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 11 décembre 2019

19.092 MARIA LEPAGE : Que l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 11 décembre 2019 soit adopté tel que présenté.

Adopté

1.3 Déclaration de conflits d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

II. Directions du Conseil

2.1 Décision

2.1.1 Changement d'établissement bancaire

Présentation par M. Ronald Ajavon, Directeur général, du comparatif des avantages entre deux établissements bancaires.

19.093 MARTIN PRINCE : Que le CSF accepte de transférer le compte d'opérations (compte de chèque) du Conseil des écoles fransaskoises (CÉF) de la banque Concentra à la banque Canadian Imperial Bank of Commerce (CIBC) ainsi que la ligne/marge de crédit pour un montant de 5 800 000,00 \$ tel qu'auparavant.

Adopté

2.2 Point d'information

2.2.1 Rapport annuel 2018-2019

19.094 MARIA LEPAGE : Que le CSF adopte le rapport annuel 2018-2019 tel que déposé lors de la séance extraordinaire du 11 décembre 2019.

Contre 1
Adopté

III. **Correspondance

Sans objet.

IV. Délégations et présentations spéciales

Sans objet.

V. Identification des points en développement pour la prochaine séance régulière

Sans objet.

VI. Tour de table et clôture de la séance


6.1 La prochaine séance régulière

- Le vendredi 24 janvier 2019, à 9 heures, à Regina.

6.2 Levée de la séance du 11 décembre 2019

19.095 HELENE GRIMARD : Que le CSF lève la séance extraordinaire du 11 décembre 2019
à 8 h 40.

Adopté


Présidence


Secrétaire